



Accueil des Fonctionnaires Stagiaires EPS

ORLÉANS

Lundi 26 aout 2019

Inspection Pédagogique Régionale d' E.P.S.

Brice BENARD – Sophie NEUMANN- MICHAEL TAILLEUX

Chargée de mission : Laure MOURENS

Académie d'Orléans-Tours.



Introduction

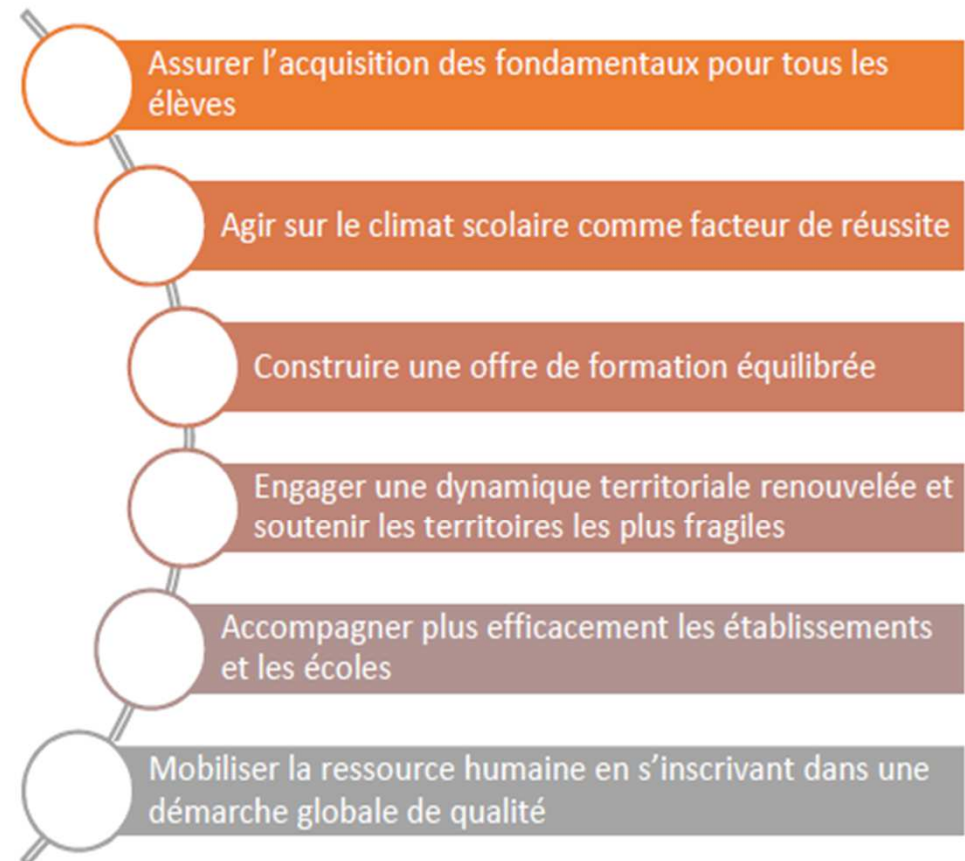
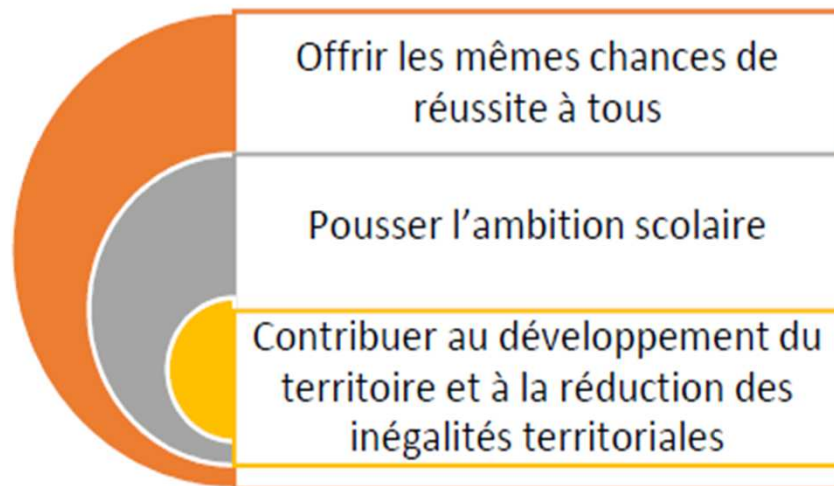
- L'inspection pédagogique régionale
- L'académie d'Orléans-Tours (chiffres 2018) :
 - 6 départements
 - 412 EPLE : 288 collèges / 121 lycées (dont 47 L.P.)
 - 127 000 collégiens / 59 000 lycéens / 22 000 lycéens professionnels
 - 18400 enseignants et 8000 personnels non enseignants
 - 1456 professeurs d'EPS
 - 355 associations sportives (43 830 licenciés ↘, 8514 Jeunes Officiels)

Le projet académique 2018-2022

3 ambitions



6 axes stratégiques





L'année de stage

- Les enjeux de l'année de stage
- Les références incontournables pour entrer dans le métier :
 - [Arrêté du 1er juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation](#)
 - Modalités d'évaluation du stage et de titularisation des personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement (arrêté du 22 août 2014 et note de service n° 2016-070 du 26-4-2016)
 - Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République
 - Les documents du contexte d'enseignement (projets, outils...)

<http://eduscol.education.fr/cid58018/textes-de-reference.html>

L'année de stage

livret accueil 2019.pdf (PROTEGE) - Adobe Acrobat Reader DC

Édition Affichage Fenêtre Aide

livret accueil 2019... x



Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

1. Faire partager les valeurs de la République
2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Les professeurs et les personnels d'éducation, pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
4. Prendre en compte la diversité des élèves
5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
7. Maîtriser la langue française à des fins de communication
8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs de la communauté éducative

10. Coopérer au sein d'une équipe
11. Contribuer à l'action de la communauté éducative
12. Coopérer avec les parents d'élèves
13. Coopérer avec les partenaires de l'école
14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel



L'année de stage

livret accueil 2019.pdf (PROTEGE) - Adobe Acrobat Reader DC

File Edition Affichage Fenêtre Aide

livret accueil 2019.... x

Se connecter

Partager

26 / 60

Stagiaires Bienvenue dans l'académie d'Orléans-Tours ! 2019 | 25

Compétences communes à tous les professeurs

Les professeurs, professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Les professeurs, praticiens experts des apprentissages

- P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

17:18
24/08/2019



Le suivi de votre année de stage

SEPT	
Mi-oct	Entretien du stagiaire avec le tuteur d'établissement : Fiche d'auto-positionnement à remplir avec le stagiaire par la tutrice / le tuteur d'établissement sous couvert du chef d'établissement (ANNEXE 6 du livret) Pour réunion de mi-novembre
Nov.	Réunion :Tuteur d'établissement-tuteur INSPE-Inspection →Orientations pour la suite de l'année/ Points à travailler /besoins →Eventuellement : formations et Visite supplémentaire
Jan	Réunion :Tuteur d'établissement-tuteur INSPE-Inspection Bilan intermédiaire des compétences professionnelles et suivi de stage →Points à travailler
Mai	Rapport final sur le niveau de maîtrise des compétences professionnelles atteint par le stagiaire et son évolution dans l'année envoyé aux inspecteurs.
JUIN	



Le suivi de votre année de stage.

L'application **MUSES** :

(**M**utualisation du **S**uivi des **E**nseignants **S**tagiaires)

- Les documents consultables par le stagiaire :
 - La fiche d'auto-positionnement de novembre (voir livret)
 - Le bilan intermédiaire de janvier
 - Les visites conseils éventuelles
 - Les compte-rendu de visite de l'INSPE
- « Manière de servir » : courriers divers du chef d'établissement (absences, retraits sur salaire, ordres de mission etc...)

Le suivi de votre année de stage.

Académie d'Orléans X Textes de référence X Académie d'Orléans X Système d'informat X Rendez-vous de car X Académie d'Orléans X Académie d'Orléans X Muses - Stagiaire BA X

https://muses.orion.education.fr/muses/gestion/suivi/stagiaire/24634/afficher

Les plus visités Webmail convergence Accédez à vos e-mails ... Académie d'Orléans-T... MOODLE EPS ORLEAN... Académie d'Orléans-T... Rendez-vous de carriè... Socrate esp_bis_insp_2018

GESTION SOPHIE NEUMANN RESSOURCES DOCUMENTAIRES AIDE DÉCONNECTER

Retour à la liste

Précédent Suivant

INFORMATIONS	VOS DOCUMENTS	ORGANISME DE FORMATION
<p>Corps : EPS CL N Grade : EPS CL N</p> <p>Mode d'accès au concours : CONC EXTER</p> <p>Discipline : EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</p> <p>Date d'entrée dans le grade : 01/09/2019</p> <p>Date de titularisation :</p> <p>Position gestion : C101</p> <p>Nom patronymique : BARBOT</p> <p>Contact</p> <p>0616227005</p> <p>Adresse</p> <p>220 RUE FBRG DU PONT NEUF</p> <p>86000 POITIERS</p>	<p>Pour déposer un fichier, sélectionner le document et cliquez sur déposer pour accéder à la saisie.</p> <p>---</p> <p>DÉPOSER</p> <p>LES DOCUMENTS QUE VOUS POUVEZ CONSULTER</p> <p>Aucun document disponible</p>	<p>Organisme de formation : <u>Non indiqué</u></p> <p>Mode d'accès</p> <p>Non indiqué</p> <p>LIENS</p> <p>VISITES</p> <p>Ajouter</p>

RYTHME DE STAGE

20:37 24/08/2019



Le processus de validation de votre année de stage.

- Une année de stage évaluée par un jury académique : 5 à 8 membres (IPR, CE)
- L'état d'acquisition des compétences professionnelles conditionne la titularisation.
- Les professeurs stagiaires sont évalués, au terme d'un exercice professionnel complet en pleine responsabilité, sur la maîtrise de chacune des compétences professionnelles.

Des visites de l'extérieur:

2 visites réalisées par les tuteurs INSPE/ les formateurs.

Le cas échéant, la visite d'un chargé de mission ou d'un inspecteur



Le processus de validation de votre année de stage.

- **3 avis pris en compte par le jury académique pour la titularisation :**
 - **L'avis de l'inspecteur de la discipline (rédigé à partir du rapport du tuteur en EPLE et en lien étroit avec les tuteurs INSPE et formateurs)**
 - **L'avis du chef d'établissement**
 - **Avis du directeur de l'INSPE (rapports des tuteurs INSPE : obtention du master, implication dans la formation, bilan de l'année de stage, notamment les différentes visites, le mémoire ou l'écrit réflexif ou le mémoire collectif /en fonction du statut du stagiaire)**
- Si au moins un des trois avis est défavorable : entretien avec le jury de titularisation
- Le jury académique se prononce en faveur d'une titularisation / d'un renouvellement de stage/d'un licenciement.
- C'est madame la rectrice qui prononce la titularisation des stagiaires estimés aptes et dresse la liste de ceux qui sont autorisés à accomplir une seconde année de stage.



Bilan 2018-2019

53 professeurs stagiaires en EPS dans l'académie à la rentrée 2018 :

- **38 à mi-temps dont 3 en renouvellement et 2 en prolongation (mémoire à soutenir pour obtenir le MEEF EPS).**
- 7 à temps plein
- 2 agrégés internes
- 2 agrégés externes
- 4 de l'enseignement privé

L'évaluation et la titularisation :

- 6 stagiaires reçus par le jury de titularisation (pour des avis défavorables soit de l'inspecteur soit de l'INSPE, soit des deux)
- Le jury a proposé 3 renouvellements et 1 licenciement sur les 6 stagiaires.

Accompagnement de stagiaires en difficulté pendant l'année :

- 9 stagiaires ont bénéficié d'un accompagnement (formations, visites et entretiens), 5 d'entre eux ont été titularisés



Bilan 2018-2019

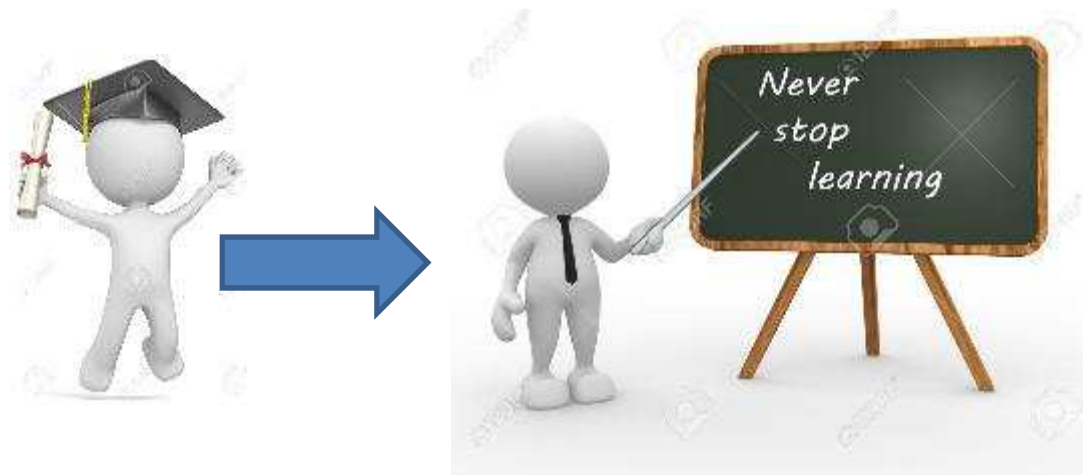
Les difficultés rencontrées résultent :

- d'une déficience dans le positionnement
- d'une méconnaissance des principes sécuritaires et réglementaires et de leurs mises en œuvre.
- d'un manque d'implication au sein des établissements
- d'insuffisances dans la maîtrise des savoirs disciplinaires
- +pas d'évolution positive au cours de l'année

Un enjeu fort

Passez d'un statut d'étudiant

à celui de professeur...



Aujourd'hui, ce que l'on attend de vous: être un cadre A de la fonction publique

Statut

- Professeur fonctionnaire stagiaire : Droits et Obligations
- Agent et représentant de l'institution Education Nationale
- Posture

Missions et Résultats

La réussite de **TOUS** les élèves dans le lieu de vie collective que représente l'EPLÉ où s'apprennent les valeurs de la République et se construit la citoyenneté.

Fonctions

Instruire (transmettre des connaissances), **Éduquer** (donner les moyens de se former, de s'épanouir), **Intégrer-Former** (insérer dans un groupe, un établissement, la vie sociale et professionnelle)

Rôles

- Didacticien, pédagogue, concepteur, organisateur, metteur en scène, animateur
- Éducateur, instructeur, psychologue, diplomate
- Juge

LES COMPETENCES PROFESSIONNELLES



Des étapes incontournables dans la construction de la professionnalité

- 1. Acquisition d'une posture professionnelle :**
gestion et conduite de classe, dans un climat de respect, de sécurité, de présence.
- 2. Conception et mise en œuvre de situations d'apprentissages et d'évaluation** propices à l'acquisition de compétences et connaissances.
- 3. Mise en perspective des contenus enseignés** en situant son intervention au regard de la stratégie éducative de l'établissement, des prescriptions académiques et nationales.

Des compétences professionnelles à exploiter immédiatement

livret accueil 2019.pdf (PROTEGE) - Adobe Acrobat Reader DC

Fichier Edition Affichage Fenêtre Aide

Accueil Outils livret accueil 2019... x Se connecter

14 / 60 Partager

Cependant, dans un souci de progressivité dans le développement de ces compétences professionnelles, certaines d'entre elles seront prioritaires en début d'année :

Compétences communes à tous les professeurs et les personnels d'éducation, acteurs du service public d'éducation

- > Compétence 2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- > Compétence 6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- > Compétence 10. Coopérer au sein d'une équipe

Compétences communes à tous les professeurs

- > P 3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- > P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation

17:58
24/08/2019



Des compétences professionnelles à exploiter immédiatement

- ***Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves (P4)***

PREPARER - ANTICIPER pour :

- Instaurer un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité
- Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves
- Prévenir l'émergence de comportements inappropriés et intervenir efficacement



Des compétences professionnelles à exploiter immédiatement

➤ ***Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves (P3)***

- Concevoir et planifier son enseignement
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun
- Favoriser l'intégration de compétences transversales et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées



Des compétences professionnelles à exploiter immédiatement

- ***Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école (C2)***
- ***Prendre en compte la diversité des élèves (C4)***
- ***Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques (C6)***
- ***S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (C14)***
 - Réfléchir sur sa pratique et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action didactique et pédagogique



Des ressources disponibles pour aider à construire les compétences

Les Ressources humaines:

- **Vos tuteurs**, ce sont vos premiers interlocuteurs, ils vous aideront à analyser votre propre pratique pédagogique et à consolider vos savoirs théoriques en les confrontant aux situations concrètes d'enseignement.
- **Vos formateurs INSPE** qui vous apporteront des contenus didactiques, pédagogiques, mais aussi institutionnels en analysant vos propres pratiques.
- **Les personnels de direction** qui vous accompagneront dans l'appropriation de la politique du projet d'établissement et vous permettront de jouer pleinement votre rôle au sein des différentes instances d'un établissement scolaire.
- **Les inspecteurs** qui pourront répondre à vos interrogations pédagogiques et institutionnelles
- **Vos collègues** qui pourront également vous faire part de leurs expériences et vous proposer de partager leurs connaissances dans un domaine particulier.
- **Les membres de la communauté éducative** qui vous épauleront dans des situations professionnelles nouvelles pour vous.



Des attendus incontournables :

- ✧ Une **implication** réelle dans l'établissement; un dialogue riche avec tous les acteurs.
- ✧ Un **travail personnel de formalisation** didactique et pédagogique (préparations, bilans...), une exigence institutionnelle
- ✧ Des **projets de séquences cohérents**, articulés (projets et programmes), avec une déclinaison des contenus (connaissances, capacités, attitudes)
- ✧ Une **opérationnalisation** des contenus avancés à travers des situations qui s'organisent par **l'évaluation approfondie de l'activité adaptative déployée par les élèves et non** une suite de situations prises dans les livres ou sur internet sans aucun lien logique.
- ✧ Une **exploitation des critères de réussite** porteurs de sens pour tous les élèves.
- ✧ Une **différenciation pédagogique** présente au niveau du groupe classe (groupes de niveaux) et une prise en compte des élèves à besoin éducatifs particuliers. Connaître rapidement les élèves individuellement et collectivement pour établir un projet de classe éducatif.
- ✧ Une **adhésion des élèves** passant notamment par une **animation de la leçon et une conduite de la classe satisfaisante** (présence pour réguler, volume de travail proposé, climat instauré...)



Quelques derniers conseils :

- **Anticipez** la construction de vos séquences, leçons, évaluations, vos besoins spécifiques...
- **Soyez acteur de votre formation** : Un Cadre A de la fonction publique doit savoir s'informer et se former.
- **Faites preuve d'autonomie et de prise d'initiative** dans le respect du cadre réglementaire.
- **Construisez votre posture professionnelle d'enseignant**, il s'agit pour vous, au cours de cette année, de passer d'un statut d'étudiant à un statut d'adulte référent dans un établissement scolaire.
- **Échangez sur vos pratiques pédagogiques**, vos interrogations, vos difficultés avec votre tuteur, vos formateurs, vos collègues...
-



Réflexion en atelier par 5

Les compétences cœur de
métier prioritaires

P4 et P3



Travail en atelier par 5

Compétences professionnelle P4

Quels observables, indicateurs attendus pour cette année de stage en responsabilité ?

P 4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

- Installer les élèves dans une relation de confiance et de bienveillance
- Maintenir un climat propice à l'apprentissage, un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour l'ensemble des élèves et des activités
- Rendre les objectifs visés explicites pour les élèves et construire avec eux le sens des apprentissages à travers une démarche d'enseignement adaptée.
- Favoriser la participation et l'implication de tous, créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs
- Gérer les différents espaces et temps de la leçon.
- Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité de chacun
- Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent



Travail en atelier par 5

Compétences professionnelle P3

Quels observables, indicateurs attendus pour cette année de stage en responsabilité ?

P 4. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

- Concevoir et planifier son enseignement
- Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun
- Sélectionner des approches didactiques appropriées au développement des compétences visées
- Favoriser l'intégration de compétences transversales et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées



Travail en atelier par 5

Compétences professionnelle P1

- P 1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique :
 - Connaître et mettre en oeuvre les programmes, les activités supports et les compétences du socle
 - Intégrer à son enseignement les différents types de compétences à enseigner en EPS
 - Situer les attendus de fin de cycle dans un continuum de formation pour les élèves
 - Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires



Travail en atelier par 5

Compétences professionnelle P2

- P 2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement :
 - Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves
 - Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves
 - Être en mesure de communiquer sur les compétences sollicitées en EPS aux autres membres de la communauté éducative.



Travail en atelier par 5

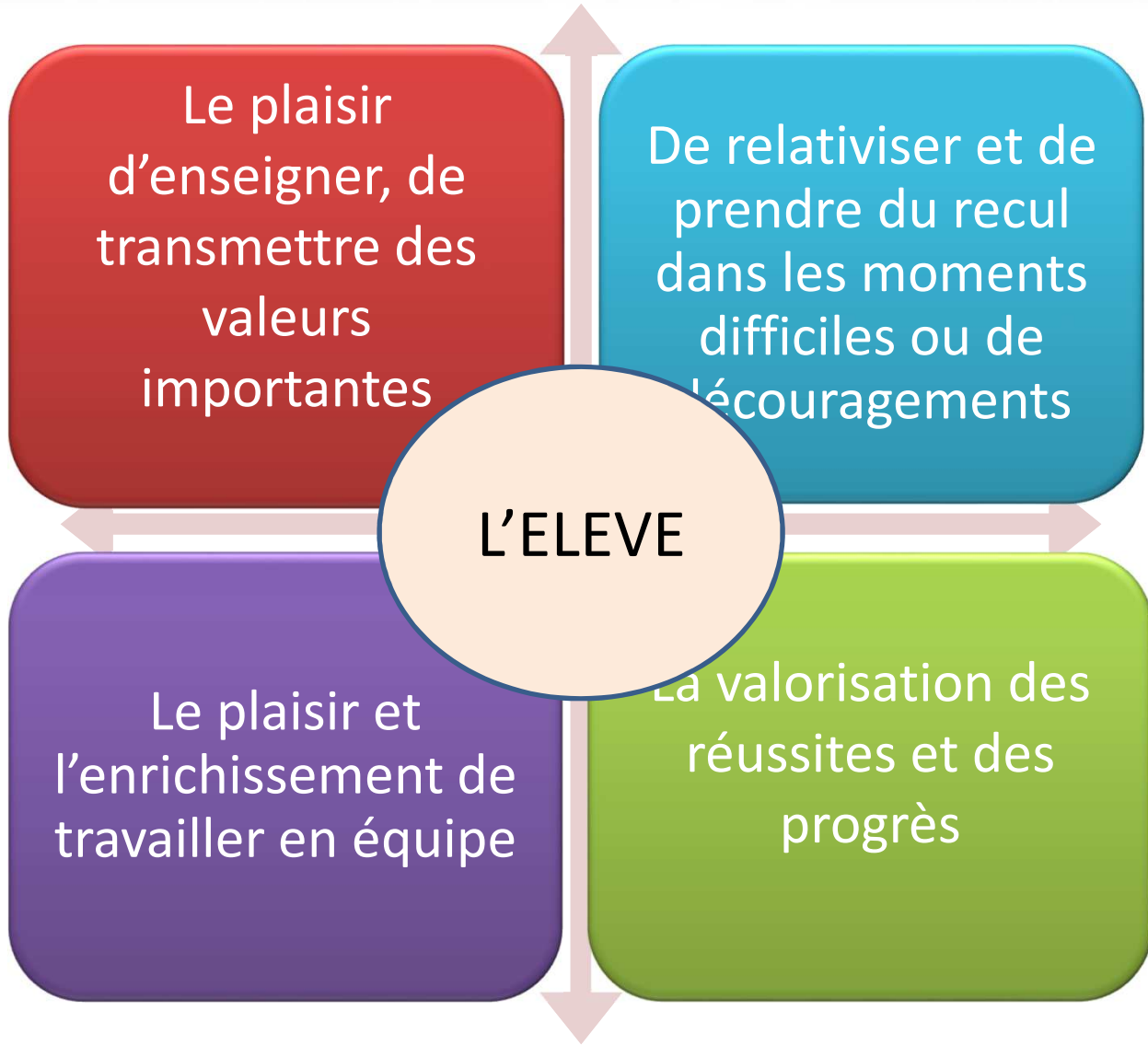
Compétences professionnelle P5

P 5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves :

- En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin de mieux assurer la progression des apprentissages
- Construire et utiliser des outils permettant l'identification des besoins, des progrès et l'évaluation du degré d'acquisition des compétences
- Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis
- Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'auto-évaluation
- Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes



Et ne pas oublier...





« Qui a la prétention d'enseigner ne doit jamais cesser d'apprendre ».

[Jean-Jacques de Lingrée ; Réflexions et maximes \(1814\)](#)

Bonne entrée dans le métier !

Merci de votre attention